

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE (DDEN)

Raymonde Charpentier passe la main

La présidente des DDEN de l'Aube quitte son poste mais reste toutefois membre du bureau pour s'occuper des questions de laïcité, le combat de sa vie.

Ce sera mon dernier rapport devant les amis que présidente. Mais je souhaite tout de même rester membre du bureau pour m'occuper des questions de laïcité. C'est le combat de ma vie. Et puis, même si j'ai un grand jardin dont j'aime m'occuper, j'ai toujours du plaisir à rencontrer des gens qui partagent mes idées.

Pour ce dernier rapport, la présidente des DDEN (délégués départementaux de l'éducation nationale) a été très applaudie et a même reçu la médaille de la fédération des mains du président national, Eddy Khaldi venu assister à l'assemblée générale de l'union auboise (voir son interview dans l'ÉD de Libé paru samedi, NDUR).

FONCTION OFFICIELLE

Trop peu connus du grand public, les DDEN sont des membres de la société civile (souvent retraités et engagés en faveur de l'école publique laïque), nommés officiellement par l'inspecteur d'académie et siègent au sein du conseil



Raymonde Charpentier (au centre) a reçu la médaille nationale des DDEN.

d'école, ils visitent les écoles et interviewent notamment en matière de sécurité et d'activités périscolaires. Dans l'Aube, ils sont 176 pour 170 écoles réparties sur une dizaine de secteurs. Ils font de fréquents rapports qui sont transmis ensuite au siège départemental. Pour l'année écoulée, si les bâti-

ments sont en bon état, de nombreux DDEN alertent sur les cours de récréation qui ne le sont pas toujours. Au niveau de la sécurité, certains ont également pointé du doigt l'absence de sorties de secours ou, à l'inverse, des clôtures jugées parfois trop faciles à franchir. L'incivilité grandissante de

certains parents a également été notée. « Certains se garent d'importe comment, y compris sur des plages handicapées. Ce n'est vraiment pas un bon exemple à montrer aux enfants ! »

DÉFENSE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

L'institution existe depuis plus de 100 ans. Outre ses remarques sur la qualité de vie à l'école, elle a toujours défendu l'école publique comme pilier de la République. Elle a reçu récemment le statut d'association complémentaire de l'école publique. « Il était temps ! », a-t-on eu, tenu d'ailleurs dans la salle lorsque Raymonde Charpentier a rappelé ce point dans son rapport moral. Celle qui est encore « pour peu de temps » présidente des DDEN de l'Aube a rappelé : « Nous défendons les valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité et le principe de laïcité ». Pour elle, les inégalités peuvent avoir de nombreuses causes mais il est important qu'à l'école, dès la petite enfance, on insiste sur le

respect de l'égalité. « C'est aussi à l'école que s'apprend la liberté avec ses limites », poursuit-elle. Elle évoque ainsi la liberté de pensée et de conscience tout en déplorant une société qui a tendance à se replier sur elle-même. Une société « où le communautarisme se développe favorisant la résurgence du racisme, de l'antisémitisme et de l'intolérance ».

Heureusement souligne-t-elle, malgré cette forte individualisation de la société qui se ressent y compris au sein de l'école, « il y a des raisons d'espérer. Lorsque des violences inacceptables se produisent, il y a des sursoits et des manifestations spontanées qui montrent que la solidarité et la fraternité existent encore ».

Et pour celle qui est encore la présidente des DDEN de l'Aube, c'est le principe de laïcité, « qui n'est pas toujours bien compris, malheureusement », qui peut aider à rassembler les personnes. ■

STÉPHANE MOURIC

le site des DDEN : www.dden101.fr